

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425

Réf. Loisirs Aménagements 2903



**Loisirs
Aménagements**

PROCITY®



FRANCE : +33.(0)5.49.43.56.24

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425

Réf. Loisirs Aménagements 2903

UTILISATION

Tranche d'âge : APOTCHO s'adresse aux enfants de **3 à 8** ans, sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de **1.30 et 1.50 m**, correspond à la hauteur de chute maximum.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page « **SURFACE D'IMPACT** »

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les montants de la structure.

Traitement du bois structurel : bois traité en autoclave classe 4, garantie décennal contre le pourrissement.

Pour autant le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation. L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page « **MAINTENANCE ET ENTRETIEN** »

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces et l'enregistrement des contrôles et/ou changement de pièce.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 et EN 1176-2 : 2017 et EN 1176-3 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994 et décret n°2019-1007 du 30.09.2019.

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

Structure multi-activités square JE11

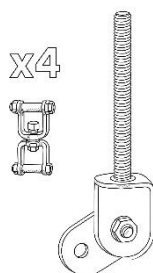
Réf. Procity® 800425

Réf. Loisirs Aménagements 2903

CONDITIONNEMENT

LISTE DES COLIS

**Colis n°1 : 2 balançoires +
4 crochets + 1 compact E +
1 notice de montage + visserie**



Colis n°2 : 2 pieds B + 1 béquille C



Colis n°3 : 1 poutre A + 1 écharpe D + 2 pieds de glissière



Colis n°4 : 1 panneau F



Colis n°5 : 1 panneau G



Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425

Réf. Loisirs Aménagements 2903

CONDITIONNEMENT

Colis n°6 : 1 panneau H



Colis n°7 : 1 panneau I



Colis n°8 : 1 cale support poutre+
2 traverses + 2 traverses avec entretoise
De raccord tour



Colis n°9 : 1 garde corps + 2 planchers+
1 garde corps percé



Colis n°10 : 1 grand garde corps



Colis n°11 : 1 glissière



Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

VISSERIE

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	BOULON TRCC	10 X 160	1
	BOULON TRCC	10 X 150	2
	BOULON TRCC	10 X 130	4
	BOULON TRCC	10 X 110	2
	BOULON TRCC	10 X 80	1
	VIS PENTURE	7 X 50	21
	VIS PENTURE	7 X 40	18
	VIS PENTURE	7 X 30	2
	TIREFOND	10 X 120	1
	RONDELLE	Ø 10	11
	ECROU	Ø 10	10
	CACHE VIS	Ø 10	1
	CACHE ECROU	Ø 35	14

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

MAINTENANCE

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :
 - 1 ; contrôle de routine ;
 - 2 ; contrôle fonctionnel ;
 - 3 ; contrôle annuel.

Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabricant et suivant **l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017**.
- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, **doit être renforcée donc devenir quotidienne**.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

ENTRETIEN

ENTRETIEN	
FREQUENCE	TRAVAUX
TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE Contrôle de routine	- contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particuliers - ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel	- contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS Contrôle annuel	- contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière...)

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS
ZA L'ANJOUINIÈRE
86370 VIVONNE

CERTIFICAT : FG/MD/040/2402/2017

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

**ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU
DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994 et N°2019-1007 DU 30 SEPTEMBRE 2019.**

La société LOISIRS AMENAGEMENTS, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT : LOISIRS AMENAGEMENTS

ADRESSE DU SITE DE FABRICATION : L'Anjouinière
86370 VIVONNE

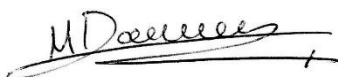
EQUIPEMENTS CONCERNE: Apotcho réf 2903

NORMES EUROPEENNES

notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2017
NF EN 1176-2 version 2017
NF EN 1176-3 version 2017

A Vivonne, le 20 mai 2019.

Président
SPL SAS
Représenté par Mathieu Damen



Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

TÜV SÜD Benelux

Leuvensesteenweg 350
B-3190 Boortmeerbeek
Tel. 015/50 96 30



TYPE GOEDKEURING CERTIFICAAT/TYPE APPROVAL CERTIFICATE Z-NL-14-03-5088-008/700 829REV1

Dit certificaat bestaat uit 2 pagina's / This certificate consists of 2 pages

Hiermede wordt verklaard dat het / With this it is declared that

**Schommelzitje Traditional
Swing seat Traditional**

met de type aanduidingen / with type indication
123.

geleverd door / delivered by
KBT nv
Sint-Amands, België

voldoet aan de eisen gesteld in / fulfils the requirements of:
Warenwetbesluit attracties en speeltoestellen
Beoordelingscriteria/ Assessment criteria
NEN-EN 1176-1- NEN-EN 1176-02

Plaats en datum / Place and date:
Boortmeerbeek, 18.11.2014

Voor /For TÜV SÜD Benelux bvba



Benelux



Benelux

Astrid De Beukelaer
Expert Playground Equipment

Esther de Bièvre
Expert Playground Equipment

Aangewezen bij ministeriële beschikking van 15/12/2008, VGP/PSL 2893510
TÜV SÜD Benelux bvba, Baal
Designated by ministerial arrangement on 15/12/2008, VGP/PSL 2893510
TÜV SÜD Benelux bvba, Baal

Notice: This certificate is subject to terms and conditions overleaf. Any significant change in design or construction may render this certificate invalid. The validity date relates to the Type Approval Certificate and not to the approval of equipment/systems installed.

TÜV SÜD BENELUX – D-P-BNL-048 Rev.1

PAGINA 1 VAN 2

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

MONTAGE 1

AVERTISSEMENTS

- la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.
- Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.
- Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :

- entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- La non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.

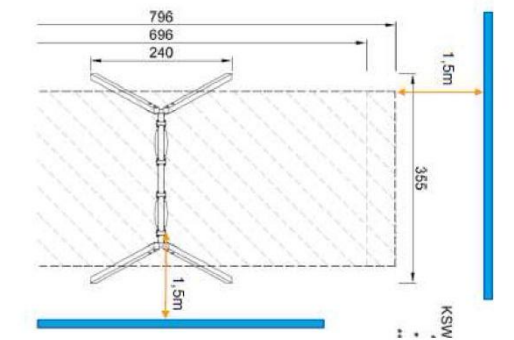
Même sous contrôle d'accompagnateurs majeurs, un enfant peut courir vers des utilisateurs sur balançoire.

Faisant suite aux recommandations données au 4.2.8.2.1 de l'EN 1176-1:2017, il convient d'installer des délimitations telles que les clôtures pour décourager les enfants d'atteindre directement le portique.

Il convient que les clôtures soient installées à au moins 1,5 m du bord du siège de la balançoire et à 1,5 m de la limite de la zone d'impact

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903



Nous vous suggérons autre qu'une clôture de matérialiser par une couleur au sol.

MONTAGE 2

- Présenter le **panneau G** face au **panneau H**, barre de sécurité à l'extérieur. Relier l'un à l'autre avec une traverse extérieur tour et une traverse entretoise dont la note « **RACCORD TOURS** » en extérieur.
- Présenter le **panneau F** au **panneau I**, barre de sécurité à l'extérieur. Relier l'un à l'autre avec une traverse extérieur tour et une traverse entretoise dont la note « **RACCORD TOURS** » en extérieur.
- Visser les **2 planchers** dans les tours obtenues avec **2 fois 6 VIS PENTURE 7 X 50**.
- Relier les 2 tours l'une à l'autre en les accolant. Visser en partie haute avec **2 fois 1 BOULON TRCC 10 X 130 + 1 RONDELLE Ø 10 + 1 ECROU Ø 10 + 1 CACHE BOULON Ø 35**. Visser en partie basse avec **2 fois 1 boulon TRCC 10x130+1 RONDELLE Ø 10 +1 ECROU Ø 10+1 CACHE BOULON Ø 35**.
- Assembler les **2 pieds B** sur la **poutre A**, trous lamés de la poutre positionnés au-dessus. Visser avec **1 BOULON TRCC 10 X 160 + 1 RONDELLE Ø 10 + 1 ECROU Ø 10**.
- Relier les **2 pieds B** avec l'écharpe **D**. Visser avec **2 BOULONS TRCC 10 X 110 + 2 RONDELLES Ø 10 + 2 ECROUS Ø 10 + 2 CACHES BOULONS Ø 35**.
- Sur la tour composée de l'échelle et du filet, visser le garde-corps percé à l'extérieur de la tour, gravure orientée intérieur tour. Visser avec **4 VIS PENTURE 7 X 40**.
- Sur ce garde-corps vissé par l'extérieur. La cale du support de poutre, usinage orienté vers le haut avec **2 BOULONS TRCC 10 X 150 + 2 RONDELLES Ø 10 + 2 ECROUS Ø 10 + 2 CACHES BOULONS Ø 35**.
- Positionner la **poutre A** assemblée sur cette cale support. S'assurer qu'elle soit bien en contact avec le garde-corps. Visser par le dessus avec **1 TIREFOND 10 X 120 + 1 RONDELLE Ø 10 + 1 CACHE BOULON Ø 35**. Visser par le côté avec **2 VIS PENTURE 7 X 30**.

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

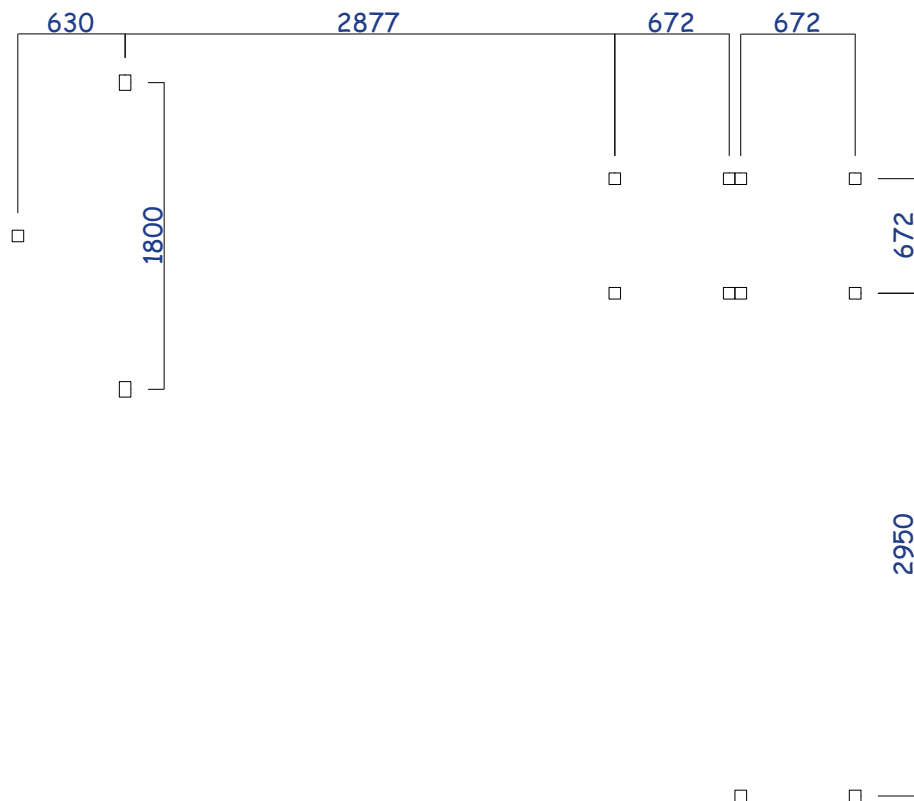
- Positionner les **2 balançoires + crochets**. Une fois assemblées, positionner **4 CACHES BOULONS Ø 35**.
- Sur la tour avec le mur d'escalade, visser le garde-corps restant à l'extérieur de la tour, gravure orientée extérieur. Visser avec **4 VIS PENTURE 7 X 40**.
- En extrémité de portique, visser le **compact E** sur les **pieds B** avec **4 VIS PENTURE 7 X 50**. Visser la **béquille C** sur ce **compact E** avec **1 BOULON TRCC 10 X 80 + 1 RONDELLE Ø 10 + 1 ECROU Ø 10 + 1 CACHE VIS Ø 10**.
- Fixer le grand garde-corps sur la tour composée de l'échelle et du filet, le bas du garde-corps se positionne au niveau 0 des poteaux. Visser avec **6 VIS PENTURE 7 X 40**.
- Sur la glissière, visser en zone de sortie les **2 pieds de glissière** avec **4 VIS PENTURE 7 X 40**. Positionner cette glissière sur le **panneau I**, la zone de départ devant être au niveau du plancher. Visser avec **5 VIS PENTURE 7 X 50** en veillant à bien coller la glissière sur le panneau I.
- Sceller en respectant la zone de scellement et profondeur de 500 mm.
- Après assèchement, assurer le risque de coincement de cordon au niveau de la glissière en jointant le raccord glissière/bois avec du silicone sanitaire.

IMPLANTATION SCCELLEMENT

Les cotes indiquées correspondent aux cotes de fond de fondation

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903



TROU DE SCELLEMENT

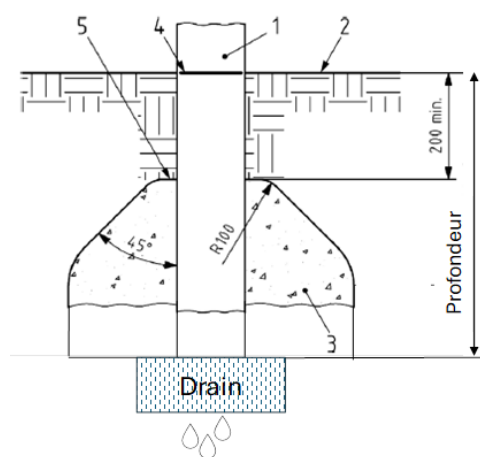
Nombre : 11

Diamètre : 30 cm

Profondeur : 50 cm

Dosage béton : 300 kg/m³

Remarque : pour les poteaux inclinés, prévoir une réserve de 300X500 au lieu de 300X300



Légende

- 1 poteau
- 2 surface de jeu
- 3 fondations
- 4 marque de niveau de base
- 5 partie supérieure de la fondation

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

SURFACE D'IMPACT

REMARQUE :

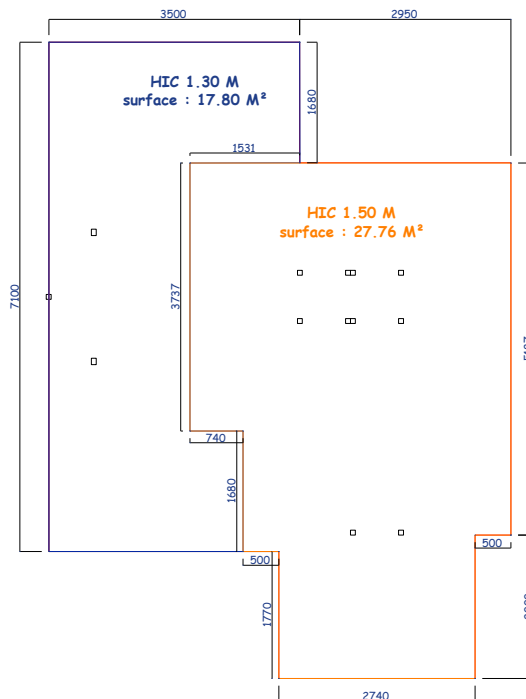
Sous tous les équipements d'aires de jeux caractérisés par une hauteur de chute libre supérieure à 600 mm, une surface d'atténuation de l'impact est requise sur la totalité de la surface d'impact.

SURFACE D'IMPACT DU JEU :

_____ : surface d'impact
à couvrir :

42.50 m² sol souple
45.60 m² sol meuble

- 1,50 m autour du jeu
- 1 m en latérale de glissière
- 2 m en sortie de glissière



MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	Description mm	Epaisseur minimale (2) mm	Hauteur de chute Critique mm
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 (4)
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.25 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier lavé (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai effectué conformément à l'EN 1177		Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

- 1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.
- 2) Pour les matériaux meubles particuliers, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).
- 3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)
- 4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

INSPECTION :

Nom de l'agent :

Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

Structure multi-activités square JE11

Réf. Procity® 800425
Réf. Loisirs Aménagements 2903

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :

Date :

	Réalisation travaux		
	OUI	NON	REMARQUES
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

REPLACEMENT DES PIECES		
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
REMISE EN SERVICE		
Nom du réparateur :		Date :
Contrôle et réception de la réparation :		
Nom :	Date :	Signature :